

COMMUNE DE SAINT MICHEL LOUBEJOU

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30/06/2017

Etaient présents : Solange CANCES, Jean-François MOULENE, Martine BARNABÉ, Olivier PUECHMAUREL, Josiane BOUAT, Guillaume GRANVAL, Isabelle MARQUIS-TASTA, Marie-France MOULENE-BLANC, Jean-Pierre MONS

Etait absent : Gérard CARSAC

- Election du délégué du conseil municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs :
--

Madame le Maire rappelle que la date du renouvellement des sénateurs est fixée au 24 septembre 2017.

La commune de SAINT MICHEL LOUBEJOU doit désigner 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants en vue de cette élection.

Le Conseil Municipal désigne Mme Solange CANCES en tant que déléguée titulaire et Mme Martine BARNABÉ, M. Jean-François MOULENE et M. Olivier PUECHMAUREL en tant que délégués suppléants.

- Aliénation d'un chemin rural à Lagineste
--

L'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural de Lagineste s'est déroulée du mardi 18 avril 2017 au vendredi 5 mai 2017.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Ainsi le CM délibère pour fixer le prix de vente de ce chemin à 60 centimes d'euros / m².

- Questions diverses

■ Aménagements extérieurs : Mairie et salle des fêtes, école, croisement de « Langèlerie

CAUVALDOR octroie à la commune un Fonds de concours à hauteur de 20% du montant des travaux.

Prochaine réunion du conseil municipal prévue le vendredi 1^{er} septembre